

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Transition : le CESE doté d'un nouveau bureau

CELUI-CI sera présidé par Séraphin Moundounga, l'ex-garde des Sceaux du chef de l'État déchu. Il comprend quatre personnalités politiques et trois issues de la société civile. Une composition reflétant le caractère inclusif lié au processus amorcé le 30 août dernier dans notre pays.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

INSTITUÉ au terme de la révision de la Charte de la Transition survenue le 6 octobre dernier, le Conseil économique, social et environnemental (CESE), dernier né des organes de la Transition, a été pourvu hier d'un bureau.

C'est le ministre délégué à la présidence, Porte-parole du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), le lieutenant-colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi qui a rendu publique sa composition. Et celle-ci, à plus d'un titre, reflète le caractère inclusif accolé au processus amorcé dans notre pays au lendemain de la prise effective du pouvoir, le 30 août dernier, par le CTRI. Tant on y retrouve des politiques avérés que des acteurs de la société civile de premier plan. Avec somme toute, une supériorité d'une courte tête des premiers sur les seconds. Et c'est l'ancien membre du gouvernement, Séraphin Moundounga, fraîchement rentré au bercail après un exil forcé de sept (7) longues années dans l'Hexagone,



Le bâtiment devant abriter le siège du CESE de la Transition.

qui va présider aux destinées de cette assemblée consultative pour une durée équivalente, fort vraisemblablement, à celle de la Transition.

Il sera secondé dans sa tâche par Joël Ogouma, hiérarque de l'ex-parti au pouvoir, et Nicaise Moulombi, acteur majeur de la cause environnementale dans

notre pays. Tous deux occupant respectivement les postes de 1er et 2e vice-présidents. À leurs côtés, Bertrand Zibi Abeghe, ancien élu du Parti démocratique

gabonais (PDG) au palais Léon-Mba ayant rejoint avec armes et bagages l'ex-opposition à la veille de l'élection présidentielle de 2016, et Ernest Mpouho Epigat, un des piliers du PDG dans le département de la Djouori-Agnili (Bongoville), se sont vus confier les responsabilités de 1er et 2e questeurs. Entendu que celles de 1er et 2e secrétaires reviennent à des figures de proue de la société civile, notamment Georges Mpagga et Aminata Nzomba-Ondo. Tout ce beau monde devrait s'atteler, au regard des enjeux, à impulser une certaine dynamique au CESE. En donnant des avis pertinents sur des problématiques économiques, financières, fiscales, sociales et culturelles. Ce, d'autant plus que le bureau en est l'organe d'exécution et d'animation par excellence. À ce titre, il est notamment chargé de diriger les débats, organiser et assurer le fonctionnement régulier, serein de l'ensemble des services et organes.

Une tâche plus que primordiale quand on sait que sous l'ancien régime, le CESE a pâti d'un certain nombre de dysfonctionnements liés, entre autres, à l'opacité de la gestion de son budget, aux conditions déplorables de travail du personnel, à sa quasi-marginalisation, etc. C'est dire que les défis qui attendent le natif de Moabi ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs sont de taille (lire ci-contre).

En tout état de cause, la mise en place du bureau devrait être suivie dans les tout prochains jours de la publication de la liste des membres devant siéger au CESE. Entendu qu'aux termes de la Charte de la Transition révisée, ceux-ci sont au nombre de soixante (60) répartis entre les représentants de l'État (20), du monde associatif (11), d'organisations patronales (6), syndicales (6), confessions religieuses (6) et organisations traditionnelles (11).

Contrepoint

Se hisser à la hauteur des enjeux

A.M
Libreville/Gabon

INSTITUTION consultative aux termes de la Constitution, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) de la Transition n'a pas vu son rôle évoluer d'un iota avec l'arrivée du CTRI au pouvoir. Cette institution est l'une des rares dans l'ancien régime au sein de laquelle on y trouvait presque toutes les composantes sociologiques du pays : les membres de la société civile, les cadres supérieurs de l'État, les représentants du monde associatif et

des confédérations syndicales, les représentants des collectivités locales et bien d'autres.

Organe consultatif de l'État sur toutes les questions ayant trait à l'économie, la politique financière et budgétaire, la politique des matières premières, la politique sociale et culturelle, la politique de l'environnement et du développement durable, le CESE n'a pas vu ses prérogatives évoluer sous la Transition. Et l'on se doute bien que le débat sur la nécessité ou non de son existence va demeurer entier tant que l'opinion, du moins une partie de celle-ci, sera encline à

penser que cette institution est de trop étant donné que ses avis ne sont pas toujours pris en compte par le gouvernement.

L'expérience aidant, les différents gouvernements qui se sont succédé n'avaient pas forcément brillé par leur empressement à faire appliquer les recommandations du CESE. En l'occurrence sur les questions des retraites qui, depuis des années, n'ont jamais connu un début de solution.

Reste qu'à leur décharge, sur certaines autres questions, notamment en ce qui concerne le conflit homme-faune, les recommandations du CESE avaient

connu un début d'application par le gouvernement marqué par les indemnités des victimes des ravages des éléphants.

Les nouveaux conseillers doivent donc non seulement être à la hauteur des enjeux, mais se faire à l'idée qu'ils ont là l'occasion d'inverser l'image que l'opinion se fait de leur institution en amenant le gouvernement à tenir compte de leurs avis. Et que son existence est utile non pas pour distribuer des postes comme d'aucuns le pensent mais pour donner une autre vision de la gestion de la chose publique.